

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ZWALUW VEZELPLAMUUR
Substance pure/mélange	Mélange
Masse molaire	107,49 g/mol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Adhésif.
Utilisations déconseillées	Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik Benelux B.V.
Denariusstraat 11
4903 RC Oosterhout
The Netherlands
Tel: + 31 162 491 000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - (H361)
Effets sur ou via l'allaitement	Oui - (H362)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2 - (H373)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Styrène, paraffines polychlorées, C14-17



Mention d'avertissement

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H361d - Susceptible de nuire au fœtus.

H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient Cobalt bis(2-ethylhexanoate) & N,N'-ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide). Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit. Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques.

PBT & vPvB

Ce mélange contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT). Ce mélange contient des substances considérées comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No	CAS No	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Vinytoluène (tous isomères)	246-562-2	25013-15-4	5 - <10	Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226) Aquatic Chronic 2 (H411)		01-2119622074-50-xxxx

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Styrène	202-851-5	100-42-5	5 - <10	STOT RE 1 (H372) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Repr. 2 (H361d) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226) Asp. Tox. 1 (H304) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)		01-2119457861- 32-XXXX
paraffines polychlorées, C14-17	287-477-0	85535-85-9	5 - <10	Lact. (H362) (EUH066) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		01-2119519269- 33-XXXX
Acétate de n-butyle	204-658-1	123-86-4	0.1 - <1	(EUH066) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226)		01-2119485493- 29-XXXX
N,N'-ethane-1,2-diylbis(1 2-hydroxyoctadecan-1-a mide)	204-613-6	123-26-2	0.1 - <1	Skin Sens. 1B (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)		01-2119978265- 26-XXXX
Acétate d'éthyle	205-500-4	141-78-6	0.1 - <1	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)		01-2119475103- 46-XXXX
Dipropylèneglycolmono méthyléther	252-104-2	34590-94-8	0.1 - <1	^		01-2119450011- 60-XXXX
Cobalt bis(2-ethylhexanoate)	205-250-6	136-52-7	0.01 - <0.1	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1A (H317) Repr. 1B (H360f) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412)		01-2119524678- 29-XXXX

Full text of H- and EUH-phrases: see section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

(règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	EC No	CAS No	Liste candidate des substances SVHC
paraffines polychlorées, C14-17	287-477-0	85535-85-9	X

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

spéciaux et précautions pour les pompiers complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger,

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Durée de vie en pot 6 mois.

Température de stockage recommandée Conserver à des températures comprises entre 5 et 30 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Adhésif.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
Styrène 100-42-5	-	TWA: 23.3 ppm TWA: 100 mg/m ³
Vinyltoluène (tous isomères) 25013-15-4	-	VLEP 8h: 50 ppm VLEP 8h: 240 mg/m ³
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ *	VLEP 8h: 50 ppm VLEP 8h: 308 mg/m ³ Peau
Acétate de n-butyle 123-86-4	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³	VLEP 8h: 150 ppm VLEP 8h: 710 mg/m ³ VLEP court terme: 200 ppm VLEP court terme: 940 mg/m ³
Acétate d'éthyle 141-78-6	TWA: 734 mg/m ³ TWA: 200 ppm STEL: 1468 mg/m ³ STEL: 400 ppm	VLEP 8h: 200 ppm VLEP 8h: 734 mg/m ³ VLEP court terme: 400 ppm VLEP court terme: 1468 mg/m ³

Nom chimique	Union européenne	France
Styrène 100-42-5	-	0.02 mg/L - venous blood (Styrene) - Before the beginning of the next shift 0.04 mg/L - urine (Styrene) - end of shift 400 mg/g creatinine - urine (Mandelic acid and Phenylglyoxyl) - end of shift, preferably at end of workweek 300 mg/g creatinine - urine (Mandelic

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

		acid) - Before the beginning of the next shift 0.55 mg/L - venous blood (Styrene) - end of shift 800 mg/g creatinine - urine (Mandelic acid) - end of shift 240 mg/g creatinine - urine (Phenylglyoxylic acid) - end of shift 100 mg/g creatinine - urine (Phenylglyoxylic acid) - prior to shift
--	--	---

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Styrène (100-42-5)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	85 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	289 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	406 mg/kg pc/jour	

paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6.7 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	47.9 mg/kg pc/jour	

Acétate de n-butyle (123-86-4)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	600 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	600 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	11 mg/kg pc/jour	

Acétate d'éthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	63 mg/kg pc/jour	

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1468 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1468 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m ³	

Cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	235.1 µg/cm ²	

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	28.75 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.58 mg/kg pc/jour	

Acétate de n-butyle (123-86-4)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	35.7 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	35.7 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	6 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	6 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour	

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Acétate d'éthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	4.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	37 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	367 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	367 mg/m ³	

Cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	37 µg/cm ²	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	55.8 µg/Kg bw/day	

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.
(PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Styrène (100-42-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.028 mg/l
Eau de mer	0.014 mg/l
Eau douce – intermittent	0.04 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.614 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.307 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	5 mg/l
Terrestre	0.2 mg/kg de masse sèche

paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 µg/l
Eau de mer	0.2 µg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	80 mg/l
Sédiments d'eau douce	13 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	2.6 mg/kg de masse sèche
Terrestre	11.9 mg/kg de masse sèche

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.18 mg/l
Eau de mer	0.018 mg/l
Eau douce – intermittent	0.36 mg/l

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Usine de traitement des eaux usées	35.6 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.981 mg/l
Sédiments marins	0.0981 mg/l
Terrestre	0.0903 mg/l

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.26 mg/l
Eau de mer	0.026 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.25 mg/kg
Sédiments marins	0.125 mg/kg
Terrestre	0.24 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	650 mg/l

Cobalt bis(2-ethylhexanoate) (136-52-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	3 µg/l
Eau de mer	2.36 µg/l
Usine de traitement des eaux usées	0.37 µg/l
Sédiments d'eau douce	9.5 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	9.5 µg/l
Terrestre	10.9 mg/kg de masse sèche

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.
Protection des mains Porter des gants de protection. Utilisation recommandée : Viton™. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés.
Protection respiratoire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Gris
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Sans objet
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Sans objet . °C	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	139 °C	
Point d'éclair	39 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité	Sans objet pour les liquides .	
Limites d'inflammabilité dans l'air		

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	8.02	kPa @ 50 °C
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	200 °C	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Sans objet
Viscosité cinématique	> 20.6 mm ² /s	@ 40°C
Viscosité dynamique	Sans objet	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible	
Masse molaire	107,49 g/mol	
Teneur en COV (%)		European directive n°2010/75/UE
Densité	1.51 g/cm ³	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants).
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée)	12,966.70 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	10.40 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	61.10 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Vinyltoluène (tous isomères) 25013-15-4	=2000 - 5000 mg/kg (Rattus)	> 5 mL/kg (Rabbit)	> 16891 mg/m ³ (Rat) 4 h
Styrène 100-42-5	>6000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) OECD 402	LC50 (6h) > 2.13 mg/L (Mouse)
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	>4000 mg/kg (Rattus)	> 2000 mg/kg (Rattus)	
Acétate de n-butyle 123-86-4	>10650 mg/kg (Rattus)	> 17600 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=390 ppm (Rattus) 4 h
Acétate d'éthyle 141-78-6	=5620 mg/kg (Rattus)	> 18000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) > 20 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC0 29.3 mg/l air
Dipropylèneglycolmonométhyl éther 34590-94-8	=5.35 g/kg (Rattus)	= 9500 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	
Cobalt bis(2-ethylhexanoate) 136-52-7	3125 mg/Kg (Rattus) (OECD 425)	> 5000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>10 mg/L (Rattus) 1 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Corrosion/irritation cutanée	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Styrène 100-42-5	Repr. 2
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	Lact.

STOT - exposition unique	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes suivants à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : Organes auditifs.

Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
------------------------------	--

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

Remarque : PC-ADH-8 Adhésifs et scellants multicomposants
Ce produit fait partie d'un kit
Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Vinyltoluène (tous isomères) 25013-15-4	LC50 (72h) =2.6 mg/l algae (Selenastrum capricornutum)	LC50: =23.4mg/L (96h, Pimephales rafinesque)	-	LC50 (48h) =1.3 mg/l Daphnia magna		
Styrène 100-42-5	EC50 72 h 0.46 - 4.3 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h 6.75 - 14.5 mg/L (Pimephales promelas static)	EC50 = 5.4 mg/L 5 min	EC50: 3.3 - 7.4mg/L (48h, Daphnia magna)		
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	-	LC50: >500mg/L (48h, Leuciscus idus)	-	EC50 (48h) = 0.007 mg/l (Daphnia magna) OECD 202		
Acétate de n-butyle 123-86-4	EC50: =674.7mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h 17 - 19 mg/L (Pimephales promelas flow-through)	EC50 = 70.0 mg/L 5 min EC50 = 82.2 mg/L 15 min EC50 = 959 mg/L 18 h EC50 = 98.9 mg/L 30 min	EC50 48 h = 44 mg/L (Daphnia magna)		
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50: =3300mg/L (48h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =484mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 352 - 500mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 220 - 250mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna)		
Dipropylèneglycolmono méthyléther 34590-94-8	-	LC50: >10000mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: =1919mg/L (48h, Daphnia magna)		
Cobalt bis(2-ethylhexanoate) 136-52-7	-	EC50 1.5 mg/L dissolved cobalt - read-across	-	-	1	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Vinytoluène (tous isomères) 25013-15-4	3.36	35
Styrène 100-42-5	2.96	74
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	6	-
Acétate de n-butyle 123-86-4	1.81	-
Acétate d'éthyle 141-78-6	0.6	30
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	-0.064	-

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Vinytoluène (tous isomères) 25013-15-4	La substance n'est pas PBT/vPvB
Styrène 100-42-5	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	PBT & vPvB
Acétate de n-butyle 123-86-4	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
N,N'-ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) 123-26-2	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acétate d'éthyle 141-78-6	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	La substance n'est pas PBT/vPvB
Cobalt bis(2-ethylhexanoate) 136-52-7	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Styrène	Group I Chemical	High Exposure Concern
paraffines polychlorées, C14-17	Group III Chemical	-

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

	environnementales.
Emballages contaminés	Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3269
14.2 Nom d'expédition	Polyester resin kit, liquid base material
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
Étiquettes	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3269, Polyester resin kit, liquid base material, 3, III, (E)
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	236, 340
Code de classification	F3
Code de restriction en tunnel	(E)
Quantité limitée (LQ)	5 L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3269
14.2 Nom d'expédition	TROUSSE DE RÉSINE POLYESTER
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3269, TROUSSE DE RÉSINE POLYESTER, 3, III, (39°C c.c.)
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Dispositions spéciales	236, 340
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3269
14.2 Nom d'expédition	TROUSSE DE RÉSINE POLYESTER
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3269, TROUSSE DE RÉSINE POLYESTER, 3, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	A66, A163
Quantité limitée (LQ)	5 kg
Code ERG	3L

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS No
paraffines polychlorées, C14-17	85535-85-9

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Styrène 100-42-5	RG 84
Acétate de n-butyle 123-86-4	RG 84
Acétate d'éthyle 141-78-6	RG 84
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	RG 84
Cobalt bis(2-ethylhexanoate) 136-52-7	RG 65, RG 70

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H360F - Peut nuire à la fertilité
H361d - Susceptible de nuire au fœtus
H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur plafond
*	Désignation « Peau »
SVHC	Substances très préoccupantes
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB	Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC	Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 23-déc.-2021

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ZWALUW VEZELPLAMUUR
Remplace la version : 23-déc.-2021

Date de révision 23-déc.-2021
Numéro de révision 1

manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité